

*Communiqué de Presse*

## **Non, les Ecoles rurales ne sont pas dépassées !**

Lors d'une récente « tournée » auprès des Maires et élus des 5 circonscriptions de Saône-et-Loire, la Directrice académique, à grand renfort de visuels, vient une nouvelle fois de présenter les perspectives de baisse des effectifs scolaires et a défendu la nécessité de « repenser l'école ». Un questionnaire a été adressé aux Maires afin de les associer à une réflexion qui est d'emblée orientée vers une réduction du nombre d'écoles.

L'Association des Maires Ruraux de Saône-et-Loire ne conteste pas la réalité démographique. Oui, le nombre d'élèves diminuera dans les prochaines années. Mais cette évolution ne peut justifier une vision qui considère les petites écoles rurales comme un modèle dépassé au profit de grands groupes scolaires à mettre en place.

Nous refusons cette approche.

**Les petites écoles rurales, autonomes ou RPI (regroupements pédagogiques intercommunaux) ne sont ni des vestiges du passé ni des structures de moindre qualité.** Elles constituent au contraire un atout majeur pour nos territoires. Elles offrent à nos enfants un environnement à taille humaine, où la proximité entre les enseignants, les élèves et les familles favorise l'écoute, la confiance et la réussite.

350 communes de Saône-et-Loire ont une école...combien veut-on en supprimer ???

Les équipes municipales jouent pleinement leur rôle en entretenant les bâtiments, en investissant dans les équipements et en assurant des services périscolaires de qualité (garderie, cantine, activités). **Cette mobilisation mérite d'être reconnue plutôt que dévalorisée.**

L'Ecole rurale n'est pas un problème à résoudre ; elle est une richesse à préserver. L'avenir de l'École ne se construira pas contre les territoires ruraux, mais avec eux, en s'appuyant sur leurs forces et leur capacité d'innovation.

**J.F. FARENC, Président,  
et le Bureau de l'A.M.R. 71**